

Titre du projet :

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion par une approche territoriale intégrée : identification des facteurs et conditions favorisant la sortie de la pauvreté. Une étude comparative de trois communautés territoriales

L'équipe de recherche est composé de¹ :

Pierre Joseph Ulysse, chercheur principal,
Frédéric Lesemann et Marguerite Mendell, co-chercheurs
Lise St-Germain, Mélanie Hamel et Alexis Bamogo, agents de recherche

Cette étude comparative présente les résultats de l'analyse des dynamiques territoriales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion menée dans trois territoires définis comme différents en fonction de leurs caractéristiques spatiales, démographiques, économiques, sociales, culturelles et identitaires : une région éloignée (la Basse Côte-Nord); rurale (3 MRC de Lanaudière) et métropolitaine (Rosemont). Cette étude est structurée autour de 5 grands principes :

1. la pauvreté est une exclusion de la vie ordinaire de la société,
2. la pauvreté et l'exclusion ne se limitent pas aux seules dimensions économiques et matérielles;
3. ce ne sont plus seulement les politiques publiques - provinciales ou municipales - qui permettent de lutter efficacement contre la pauvreté, mais bien une mobilisation concertée faisant aussi appel au marché et aux initiatives de la société civile;
4. l'État reste encore un acteur central dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ainsi que le facilitateur majeur du développement social et humain;
5. la lutte contre la pauvreté et l'exclusion repose sur un travail de maillage d'acteurs faisant moins appel à la confrontation idéologique qu'à la culture d'argumentation, de délibération et de compromis.

Nous cherchons principalement à contribuer à une compréhension des dynamiques de lutte contre la pauvreté grâce à une approche : a) fondée sur les acteurs inscrits dans un territoire; b) fondée sur le travail des ressources institutionnelles locales ou régionales (CLÉ, CRÉ, les entreprises, CLD, les tables de concertation, etc.), les entreprises d'économie sociale et les organismes communautaires (associations, initiatives de la société civile, économie sociale, coopératives, etc.) qui contribuent directement ou indirectement à la lutte contre la pauvreté et au développement social.

Pour chacun des territoires, nous proposons une étude de cas reposant sur trois types de matériel et sources d'information :

- 1) les documents internes aux organismes, les rapports d'activités et la littérature grise en général
- 2) les entrevues individuelles, les tables rondes et les « focus group » avec les politiciens, les fonctionnaires, les élus locaux, les intervenants de terrain et les personnes en situation de pauvreté

¹ Synthèse faite par Pierre Joseph Ulysse qui en assume toute la responsabilité.

3) les observations, la participation à des réunions, à des rencontres et à des conversations informelles

Ces études de cas sont menées selon une méthodologie commune afin de faire ressortir d'abord les spécificités, ensuite de construire la comparaison.

Les résultats

L'analyse met en lumière les grands points et enjeux suivants :

Le profil de la clientèle

Dans l'ensemble des discours analysés, on retrouve les mêmes catégories de populations que dans toutes les études sur la pauvreté au Québec : les personnes seules, notamment les hommes seuls et les femmes monoparentales; les jeunes, notamment les jeunes décrocheurs; les personnes âgées, les personnes dépendantes de l'aide sociale, etc. Néanmoins, la situation de la Côte-Nord fait ressortir la situation des femmes restant à la maison et des femmes âgées forcées de retourner en emplois précaires à salaire minimum (Tim Horton, WalMart ou dépanneurs). Le cas des personnes âgées apparaît tout aussi préoccupant en ce qui concerne la Basse-Côte-Nord.

Les formes de pauvreté

Les facteurs explicatifs de la pauvreté restent sensiblement les mêmes : peu d'accès aux revenus, niveau de scolarité, état de santé, être dépendant de l'aide sociale et vivre dans un environnement social déficient. Néanmoins, si l'on compare aux recherches que nous avons déjà menées, la question du logement devient de plus en plus centrale, aussi bien à Montréal qu'à Lanaudière et à la Côte-Nord.

Lors de plusieurs tables rondes et après que plusieurs aient repris les débats généraux sur les différences entre la pauvreté économique et la pauvreté sociale, ont émergé certaines spécificités laissant croire que la pauvreté a des dominances et des variances selon le territoire. En ce sens, il y a un lien intéressant à faire entre le contexte géographique et la manière dont la pauvreté est perçue et vécue, ceci au-delà même du contexte institutionnel et des programmes publics visant directement à lutter contre la pauvreté et réputés pour leur caractère standard.

Par exemple, sans négliger le fait que la pauvreté affecte d'abord les individus et les familles, plusieurs intervenants de la Basse Côte-Nord parlent de la « pauvreté des structures » (manque d'accessibilité aux services, manque d'équipement collectif et absence de moyens de communications, prix élevé des produits de consommation de première nécessité, manque de population, etc.) qui affecte en fait toute la collectivité. Dans le cas de Lanaudière, ce sera plutôt le manque de moyens de transport public qui aura pour effet de limiter la mobilité des gens et les possibilités des personnes en situation de pauvreté de se réinsérer en emploi.

La question des territoires

Les mobilisations dans la lutte contre la pauvreté se font dans des sous-territoires correspondant souvent à un ensemble de représentations actuelles et de repères historiques. Ceci fait en sorte que différents types (sens) de territoires se superposent : géographique, administratif, identitaire et vécu. Les constats que nous avons pu tirer sont

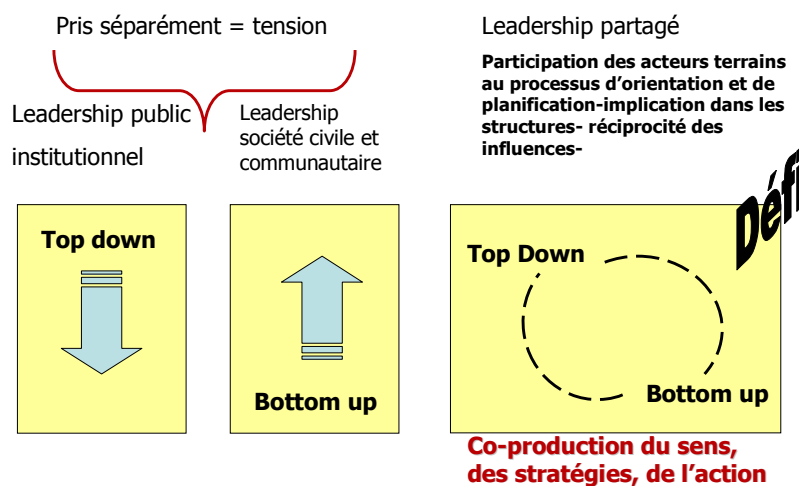
- 1) Les territoires bougent rapidement et les dynamiques évoluent. Le temps de commencer la recherche et de la terminer, il y a des choses qui ont changé dans deux territoires. Il se pose la question de savoir comment tenir compte de ces mouvances tant au niveau de la recherche qu'au niveau de la conception des politiques et des initiatives relevant parfois de la vision formelle et programmatique de l'ATI.
- 2) Le territoire visé par les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté se construit à l'interface des dynamiques fondées sur les identités et les solidarités et des initiatives gouvernementales. Les manifestations identitaires trop fortes et centrées peuvent avoir un double effet : un puissant levier de mobilisation locale en même temps qu'un obstacle à des actions de mobilisation plus larges.
- 3) Les entrevues font ressortir des éléments que nous désignons comme des « fixations territorialisées » autour desquelles se construisent tant le discours que la réalité de la pauvreté. L'importance accordée à la nécessité d'avoir une route pour la Basse Côte-Nord en est un exemple. On peut aussi citer la question de l'accessibilité aux moyens de transports publics dans le cas de Lanaudière. *Ces symboles* alimentent parfois des imaginaires, à partir desquels peuvent se construire des convergences et des alliances. L'analyse de ces « fixations territorialisées » met en relief la puissance de la dimension symbolique du territoire comme source de mobilisation et la manière dont cette dimension symbolique se distingue des territoires géographique, administratif ou institutionnel.
- 4) Les schèmes de pratiques territoriales de lutte contre la pauvreté se nourrissent d'arguments et de représentations distinctes, même s'il existe des entrecroisements de discours et des convergences d'action. Lanaudière développe une culture de solidarité qui implique une reconnaissance quasi unanime du problème de la pauvreté; le principal cadre de référence reste les droits et la solidarité. Quant aux 2 sous-territoires de l'arrondissement de Rosemont, alors que Petite Patrie privilégie les dynamiques communautaires, le quartier Rosemont retient la stratégie de développement socio-économique, développée en grande partie autour du Technopole Angus. La Côte-Nord compte davantage sur le lobbying politique et la mobilisation des élus et décideurs locaux

Le leadership

La question du leadership apparaît comme l'une des principaux éléments facilitateurs de la lutte contre la pauvreté, avec deux traits caractéristiques

- a) la permanence et une vision, donc un bon leader doit être un constructeur ayant une grande légitimité sociale avec :
- une vision du développement humain en lien avec le développement du territoire;
 - une capacité de «mise en marché»;
 - une capacité de s'engager dans le lobbying interne et externe (savoir convaincre et vendre les projets)
- b) Le style du leadership est le second point qu'a fait ressortir l'analyse. Le leadership démocratique et inclusif (qui sait écouter et construire à partir de la prise en compte des différences) est, opposé au leadership autoritaire, perçu comme étant le plus apte à faciliter le renforcement de l'idée de la co-responsabilité entre les acteurs publics, les promoteurs du développement socio-économique et les acteurs de la solidarité et de la défense des droits.

Avancées et constats



Des capacités supplémentaires et plus précises sont identifiées pour les leaders communautaires :

- être en mesure de répondre à une diversité de besoins et d'exigences sans nécessairement tomber dans l'idéologie de la productivité, de l'efficacité et des résultats tangibles et mesurables;
- pouvoir bien articuler « temps long » et « temps court » face à des situations d'urgences sociales;
- voir le territoire comme une échelle d'action plutôt qu'un espace autonome

La question de l'intersectorialité

L'analyse révèle que les pratiques d'intersectorialité ne suivent pas nécessairement les discours sur l'intersectorialité. Le développement des pratiques d'intersectorialité est handicapé par trois facteurs : 1) la poursuite du financement par programme des

initiatives de terrain, 2) la difficulté des ministères à concilier avec d'autres les priorités au fondement de leur mission; 3) les conflits et les tensions entre les acteurs de terrain. Il n'est alors pas exclus d'observer autour d'une table des tensions idéologiques, logistiques et organisationnelles entre différentes catégories d'acteurs (privés, publics, civils et gouvernementaux). Alors que la majorité des initiatives financées par Emploi-Québec retiennent la question de la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi, les programmes de formation professionnelle sont souvent reliés au MELS en collaboration avec Emploi-Québec. La Santé publique insiste sur développement social et, le MSSS, sur le développement des communautés, les deux sans nécessairement faire référence à l'emploi ou à la formation professionnelle.

Des malaises et des questions

Finalement, l'analyse fait ressortir tout un ensemble de thématiques portant sur l'importance du leadership, les secteurs d'activités, les orientations; les ressources matérielles et les représentations. Il persiste néanmoins plusieurs malaises :

1) Nous avons pu rencontrer peu de personnes vivant en situation de pauvreté. Nous nous posons la question à savoir à quoi cela peut être redevable :

- a) A la conception et au cadre même de la recherche et du positionnement des chercheurs par rapport au terrain?
- b) A la nature stigmatisante de la pauvreté?
- c) A la difficulté des personnes vivant de la pauvreté de se donner un pouvoir de parole, ou de s'engager eux-mêmes dans un processus de réflexivité à partir de leur situation?
- d) A la pensée des intervenants qu'il revient à eux de parler pour les personnes en situation de pauvreté. (non seulement un rôle de médiateur mais aussi de porte-parole)?

2) La conception du projet de recherche part de l'hypothèse qu'il faut penser les dynamiques de lutte contre la pauvreté selon une double entrée : la pauvreté hors-emploi et la pauvreté en emploi. Alors, comment expliquer le fait que la question économique et de l'emploi soit si peu présente dans les discours des acteurs interrogés (acteurs publics comme acteurs communautaires), ceci dans tous les territoires même si à des degrés différents?

3) Dans quelle mesure il est justifié de parler d'action territoriale intégrée – notamment pour désigner la lutte contre la pauvreté comme une responsabilité partagée – quand on se rend compte tout au long de la recherche que les grands acteurs économiques sont absents des rencontres, des tables de discussion et des instances concertation sur la lutte contre la pauvreté?